

## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PROVINCE DU KONGO CENTRAL TERRITOIRE DE MBANZA-NGUNGU INSPECTION DU DEVELOPPEMENT RURAL



## **AUTORISATION DE FONCTIONNEMENT D'UNE ASBL**

N°80/....6...../ITDR/SNCOOP/T.MB.NG/KC/2025

Je soussigné, Alphonse MASSAMBA, Inspecteur du Développement Rural Territoire de Mbanza-Ngungu, déclare par la présente que l'ASBL dénommée: LUKALA NGANGU Développement « L.N.D » en sigle, dont le siège social est établi sur Avenue du Marché N°10, Quartier 4/WUMBA, l'Ex.Cité de LUKALA, Territoire de Mbanza-Ngungu, Province du Kongo Central, en République Démocratique du Congo, existe et intervient dans plusieurs domaines notamment: Promotion de la culture congolaise, Entraide et soutien aux membres de la diaspora, Contribution au développement intégral de l'ex.Cité de LUKALA, Etc.

En foi de quoi, la présente lui est délivrée pour fonctionner dans ma juridiction conformément à la Loi n° 004/2001 du 20 Juillet 2001, portant Dispositions Générales Applicables aux Associations sans But Lucratif et aux Etablissements d'utilité Publique en République Démocratique du Congo.

Fait à Mbanza-Ngungu, le 15/03/2025

L'INSPECTEUR DE TERRITOIRE

/= Alphonse MASSAMBA =/=